

Un hémicycle où les alliances sont à géométrie variable

A Bruxelles, PS et UMP peuvent voter souvent de concert. Mais ce bloc est rejoint régulièrement par le FN ou le Parti de gauche.

Bienvenue en terre inconnue. L'élu français qui débarque pour la première fois au Parlement européen connaît forcément un choc, tant ce dernier est empreint d'une culture politique radicalement différente de celle qui règne à l'Assemblée nationale. « Ce qui

permet ici de se distinguer et d'acquérir de l'influence, ce ne sont pas des grandes envolées lyriques, mais une expertise permettant de nouer des compromis », explique Vivien Pertusot, chercheur à l'Ifr. Les membres d'un groupe politique ne peuvent jamais avoir raison seuls à Strasbourg et doivent apprendre à bâtir une majorité pour chaque texte. Une bizarrerie vue de Paris, mais qu'on retrouve dans des démocraties matures comme l'Allemagne.

Cette situation doit beaucoup au mode de scrutin (élection proportionnelle à un tour) qui ne donne pas la majorité à un seul parti. Ainsi, dans la législature qui vient de sachever, la droite européenne (les conservateurs du PPE, auxquels appartiennent l'UMP) n'ont que 36 % des voix, et les socialistes 25 %. Les deux blocs sont donc condamnés à travailler régulièrement ensemble ou à bâtir des alliances avec d'autres groupes (les libéraux et les Verts notamment). « Cette cul-

ture du compromis s'explique également par le fait que les principaux sujets clivants en politique [la fiscalité, le social, l'ordre public] ne sont pas des compétences européennes », explique Yves Bertoin, directeur du think tank Notre Europe.

Le poids des alliances

Ce dernier vient de réaliser avec Thierry Chopin (chercheur à la Fondation Robert Schuman) une étude éclairante sur les majorités qui se sont formées au Parlement

pendant cinq ans. Se basant sur un large panel de votes recensés par l'ONG VoteWatch, ils montrent que la grande coalition (PPE et socialistes seuls ensemble) ne représente que 30 % des majorités victorieuses au Parlement. Mais il y a aussi dans 40 % des cas des majorités de consensus, où le FN et le Parti de gauche marchent aux côtés du PS, de l'UMP, du Modem et des Verts. C'est ce qui s'est passé notamment quand on a discuté à Strasbourg d'OGM ou d'aide alimentaire aux plus pau-

vres. Enfin, dans 30 % des cas restants, ce sont des vraies « majorités de confrontation », comme les nomment les deux chercheurs, avec un bloc clairement de gauche (sur l'harmonisation en Europe du congé maternité) ou de droite (le traité de libre-échange avec les États-Unis). La poussée attendue du vote protestataire aux prochaines élections pourrait renforcer le poids des alliances entre PPE et socialistes.
— R. Ho.